

ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Éditorial du Président

La rentrée en ce mois d'octobre 2017 intervient après un semestre particulièrement riche de ses communications en *Séances académiques* avec notamment les protéinopathies neurovégétatives, la biosécurité, les nouvelles approches en vaccinologie, la sélection animale et l'élevage, la spécialité en médecine et chirurgie vétérinaires, la santé publique vétérinaire et les services écosystémiques. Certaines de ces contributions font d'ores et déjà l'objet d'une publication dans notre *Bulletin*, accessibles gratuitement par tous à l'adresse <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/47354>, l'Académie vétérinaire de France ayant pour mission de contribuer à la diffusion des connaissances en direction de la communauté scientifique et du public désireux de suivre nos travaux, en particulier des lecteurs francophones.

Au cours du dernier trimestre 2017 l'Académie tiendra des séances thématiques également très attendues sur l'animal modifié génétiquement, la télé médecine, l'antibiorésistance, le concept « *une seule santé* » et la notion d'hypertypage. Les programmes détaillés figurent sur le *Site Internet* à l'adresse <http://www.academie-veterinaire-defrance.org/>. Que soient remerciés très chaleureusement nos collègues coordonnateurs pour la programmation de ces séances et tous les intervenants de renom qui honorent l'Académie de leurs conférences. Insistons sur le fait que ces séances, publiques et gratuites, permettent aux personnes présentes d'instaurer un court débat dans la limite des horaires impartis.

Notre institution se doit de prendre position et rendre des *Avis académiques*, aussi trois d'entre eux devraient aboutir avec tout d'abord la *Protection des animaux de laboratoire*, selon une approche inter-académique (Médecine, Pharmacie, Sciences et Vétérinaire), puis la *Biologie vétérinaire* et enfin la *Télé médecine*, ces deux derniers projet d'avis conditionnant au premier chef l'exercice de la médecine vétérinaire. Par ailleurs les trois *Sections de l'Académie* (Recherche-enseignement, Sciences cliniques et Santé publique vétérinaire-productions animales) et la Commission permanente «*Relation Homme Animaux*» conduisent des réflexions sur les principaux thèmes d'actualités relevant de leurs compétences dont celui de l'avenir de la profession vétérinaire à horizon 2030 (*Vét futur*).

L'Académie rendra public à l'issue de sa séance académique du 5 octobre 2017 le palmarès des *Prix de thèse de doctorat vétérinaire* sur proposition de la Commission des prix. Nos remerciements à tous ceux qui interviennent dans ce processus de sélection exigeant, responsables pédagogiques des Écoles, membres de la Commission et évaluateurs des thèses, les lauréats devant exposer prochainement leurs travaux en séance académique. Soulignons enfin que la Commission chargée de vérifier la recevabilité des candidatures à un *Siège académique* ouvert en 2017 vient de retenir neuf candidatures au regard des conditions fixées par les *statuts*, ces derniers donnant lieu à des réflexions internes en vue de leur rénovation. Les élections des futurs membres se dérouleront le 21 décembre 2017 en Assemblée générale.

Les domaines de réflexions de l'Académie vétérinaire de France se trouvent au cœur des préoccupations de notre époque, le statut de l'animal, la sécurité sanitaire de l'aliment, les épizooties qui affectent durement nos élevages, les limites du recours à l'antibiothérapie, les changements climatiques et les zoonoses transmissibles, l'effondrement de la biodiversité... thèmes qui font l'objet de travaux scientifiques importants au niveau national et international avec une approche éthique croissante. L'Académie vétérinaire de France peut et doit apporter sa contribution dans ce concert d'interrogations, à la mesure de ses moyens et grâce à la diversité de ses membres, tous sensibilisés aux questions de biologie au sens large et donc aux enjeux majeurs à venir.

Patrick LE BAIL
Président de l'Académie vétérinaire de France
1^{er} octobre 2017